

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 9 mai 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LE BUDGET DES DÉPENSES DE 1967-1968

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor) présente un message par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1968, message qui est lu par M. l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA ROUMANIE—DÉPÔT DE LETTRES AU SUJET DE QUESTIONS ET RÉCLAMATIONS CONSULAIRES

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je désire déposer des lettres échangées avec le gouvernement de la Roumanie à propos de questions et réclamations consulaires. Ces lettres font suite à celles que j'ai déposées à la Chambre le 4 avril concernant l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Roumanie.

M. l'Orateur: Le ministre est-il autorisé à déposer lesdits documents?

Des voix: D'accord.

LA GRÈCE—LA RESTAURATION DES DROITS CONSTITUTIONNELS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. Le gouvernement du Canada a-t-il présenté des instances à Sa Majesté le roi des Hellènes, Constantin II, en vue de la libération immédiate de tous les représentants politiques élus et autres citoyens arrêtés contrairement à la constitution, et de la restauration immédiate des droits constitutionnels du peuple grec ainsi que de ses procédures parlementaires et de son droit de tenir des élections libres?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Nous avons évidemment une ambassade à Athènes qui suit les événements de près, mais nous n'avons pas présenté au gouvernement de la Grèce des instances du genre proposé par l'honorable représentant.

L'hon. M. Starr: J'aimerais alors demander au premier ministre si le gouvernement songe à retenir le million et demi de dollars accordé à l'armée grecque à titre d'aide économique dans le cadre du programme d'aide à la défense de l'OTAN jusqu'à ce que soient prises les mesures que j'ai mentionnées.

Le très hon. M. Pearson: C'est une autre question. Je serai heureux de me renseigner là-dessus et de voir si ce chiffre est exact.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Le premier ministre me dirait-il si le gouvernement a été mis au courant de l'attitude du gouvernement de la Grande-Bretagne sur ce point?

Le très hon. M. Pearson: Le ministère des Affaires extérieures la connaît peut-être. Je n'en sais rien encore, mais je vais me renseigner.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): J'aimerais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au premier ministre. Le gouvernement sait-il si des Canadiens d'origine grecque sont détenus en Grèce en ce moment et, si oui, des mesures sont-elles prises en vue de remédier à la situation?

Le très hon. M. Pearson: A notre connaissance, aucun Canadien d'origine grecque n'est détenu, paraît-il, mais nous allons nous en informer directement.

PRÉSUMÉ REFUS D'UN CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ENFANTS PAR LE VIETNAM DU SUD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question ayant trait à une déclaration de son secrétaire parlementaire? Selon les journaux, ce dernier aurait dit que Saïgon avait rejeté un projet de centre de réadaptation pour enfants, lui préférant un hôpital militaire. S'agit-il du centre de réadaptation pour enfants qu'a proposé le D^r Gingras et que le ministre a appuyé, sauf erreur?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui. Comme le député le sait, le gouvernement désirait vivement contribuer à ce centre de réadaptation. J'ai ici